

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006052**

**Signataire : MB/ED/MP**

**OBJET : Remplacement des escaliers de secours des écoles élémentaires Victor Hugo et Honoré de Balzac. Approbation du projet de marché et du bilan global prévisionnel des travaux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le rapport de marché et son bilan global prévisionnel,

Vu les articles 26 et 28 du code des marchés publics,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le conseil municipal du 31 mars 2004, modifié,

Considérant que l'état de vieillissement des escaliers de secours de plusieurs écoles élémentaires, nécessite le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché de travaux à tranche conditionnelle pour y remédier,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Approuve le projet de marché de travaux à tranche conditionnelle comportant l'allotissement suivant :

Lot n°1 : serrurerie métallerie

Lot n°2 : gros oeuvre

L'escalier de l'école Victor Hugo constituera la tranche du marché à réaliser en 2006.

L'escalier de l'école Honoré de Balzac constituera la tranche conditionnelle prévue pour être réalisée d'ici le 31 décembre 2007.

ARTICLE 2 : Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération (tranche ferme et tranche conditionnelle) estimé à 120.000 € TTC.

Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget communal qui les prévoiront au 102.2313.212.

Le Maire